



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 21.02.2012 L'an deux mille douze et le vingt sept février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mrs CRESPO, RAYNAL, DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ.

N° 12/21 **Absents** : Mmes COMBES (excusée), SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mlle CARLES (excusée), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU, THUEL (excusée), Mr LE ROCH.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mr KOWALCZYK.

SUBVENTION AU COLLEGE

Rapporteur : Monsieur Crespo

La section des Arts du Cirque du Collège du Saut de Sabo a été retenue pour participer au Conseil National des Arts du Cirque à Surgères (17).

Adopté à l'unanimité Afin qu'un groupe d'élèves puisse se rendre à cette manifestation, le Collège a sollicité une aide de la commune.

Considérant le caractère exceptionnel de cette manifestation et l'intérêt qu'elle présente pour le collège, il est proposé d'accorder une aide de 500 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au collège du Saut de Sabo.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2012.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 17 juillet 2012
Jacques LASSERRE
Maire